

## Règlement des stages d'autodéfense Fem Do Chi Vaud

### Inscription et paiement

- Les inscriptions aux stages Fem Do Chi se font en ligne, par mail ou par téléphone.
- Le paiement fait office d'inscription définitive et doit être effectué avant le stage.
- En cas d'inscription tardive, le paiement doit impérativement être fait avant la date du stage.

### Annulation

- Les annulations doivent être annoncées par mail à [vaud@femdochi.ch](mailto:vaud@femdochi.ch) au moins 10 jours avant le début du stage.
- Les désistements à moins de 10 jours du stage ne sont pas remboursés.

### Absence

- Les stages doivent être suivis dans leur intégralité.
- En cas d'absence totale ou partielle, le stage n'est pas remboursé sauf sous certificat maladie ou accident.

### Cours annulé par Fem Do Chi

L'autodéfense Fem Do Chi se réserve le droit d'annuler les stages n'atteignant pas le nombre suffisant de participantes. Les participantes ont alors la possibilité de s'inscrire à une autre date ou d'être remboursées.

### Responsabilités

Chaque participante s'engage à être présente à l'heure au stage.

Chaque participante s'engage à respecter la place de chacune au sein du groupe.

Chaque participante est tenue de respecter les lieux et le matériel à disposition.

Les animatrices Fem Do Chi Vaud sont garantes du cadre et du bon déroulement du stage.

L'autodéfense Fem Do Chi Vaud décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

### Prise en charge financière par le centre LAVI

Dans le cas où les frais de participation au stage sont pris en charge par le centre LAVI, la participante transmet par mail le bon LAVI à l'adresse suivante : [vaud@femdochi.ch](mailto:vaud@femdochi.ch)